

L'ORIENTATION en mal d'orientation

par Conrad Lecomte

responsable de la formation pratique en psychologie
du *counseling*, Département de psychologie, Université de Montréal

Au cours des deux dernières décennies, de nombreux changements socio-économiques ont influencé la pratique de l'orientation scolaire et professionnelle. Les grandes réformes en éducation des années soixante ont permis le développement phénoménal de l'orientation au Québec. À cette époque, l'orientation jouissait d'une réputation et d'une crédibilité indiscutable auprès de la population et du gouvernement. Les défis étaient grands et les projets abondaient. Quel contraste avec le début des années quatre-vingts, où tout semble être remis en question. Plusieurs s'interrogent sur la valeur et la nécessité de l'orientation en de multiples milieux. L'ère des coupures budgétaires semble vouloir toucher sérieusement l'orientation en milieu scolaire. L'étiquette même de « conseiller d'orientation » semble avoir perdu de son éclat et de sa crédibilité. La profession semble toucher au plus profond de son identité.

Une recherche de cause à effet sur une base linéaire pour répondre à une telle question demeure utopique. Cependant, des hypothèses peuvent être formulées pour permettre une certaine réflexion. Dans un premier temps, pour tenter de saisir la portée et la signification de cette problématique, il me semble pertinent de décrire empiriquement les tendances actuelles de la pratique de l'orientation.

Une recherche portant sur la pratique de l'orientation a justement tenté de faire l'analyse des services d'orientation offerts à la population en fonction des points suivants : les cibles visées par l'intervention, les buts et les méthodes utilisées. Cette recherche nous informe des faits suivants. Près de 83% des interventions sont dirigées vers le changement individuel, alors que 14% visent les groupes et à peine 2% s'adresse au changement communautaire et/ou institutionnel. Par ailleurs, plus de 40% des interventions ont des objectifs de rémédiation par rapport à 26% à tendance développementale et 33% des interventions visent des objectifs de prévention. Finalement, soulignons que ces interventions sont pour la plupart (66%) offertes sous forme de services directs.

Ces quelques données invitent à de sérieuses considérations sur la nature de l'orientation et l'identité de ses intervenants. Lorsqu'on constate que le conseiller d'orientation consacre d'une part, plus de 40% de ses interventions à des approches curatives et que d'autre part, il intervient directement dans plus de 60% des services offerts, il y a là un certain écart avec les principes et objectifs qui ont amené le développement de l'orientation.

Des problèmes d'identité

Comment expliquer une telle situation dans la pratique de l'orientation ? Plusieurs raisons peuvent être invoquées. Sans vouloir être exhaustif, certains points méritent notre attention. Peut-être, une des influences les plus déterminantes dans la pratique de l'orientation, résulte des problèmes d'identité. Les problèmes d'identité se manifestent surtout au niveau des contenus et des méthodes. Alors qu'au départ, l'orientation avait clairement un contenu identifié au développement vocationnel, à la mesure et à la psychologie du développement, présentement le conseiller d'orientation est impliqué dans de multiples domaines comme le counseling marital, l'alcoolisme et les drogues, la famille, etc. Certains estiment que l'orientation devrait se limiter au monde vocationnel et scolaire alors que d'autres lui définissent un rôle social et personnel beaucoup plus large.

Au plan des méthodes, de multiples controverses sont venues alimenter l'importance relative à accorder à chacune des trois fonctions suivantes : les approches curatives, les approches préventives et développementales. Plusieurs auteurs comme Super reprochent sévèrement aux conseillers de trop flirter avec la psychologie clinique. Conséquemment, les approches psychopathologiques et curatives sont devenues couramment utilisées par plusieurs. Ces ambiguïtés et ces controverses sont clairement reflétées dans les programmes de formation universitaire au Québec.

Il faut peut-être souligner le contexte socio-culturel dans lequel nous vivons qui semble continuer à privilégier les approches curatives de style « médicalisantes. » Pour plusieurs, il est encore plus prestigieux de se dire « psychothérapeute » que « conseiller ». C'est donc dire qu'au bout de la ligne, les objectifs curatifs sont plus visibles et plus reconnus et pratiqués par rapport aux programmes préventifs et développementaux qui sont souvent plus complexes à rentabiliser à court terme.

Compte tenu d'une identité professionnelle encore mal définie et incertaine, un tel contexte socio-culturel ne peut manquer d'avoir des influences marquantes. C'est ainsi qu'on a pu remarquer au cours de la dernière décennie une importante « psychothérapeutisation » de plusieurs conseillers d'orientation. En effet, un grand nombre de conseillers se sont impliqués dans divers programmes de formation à tendance psychothérapeutique préparant d'abord à l'intervention individuelle. Une telle influence, tout en présentant de nombreux éléments

fort pertinents, a souvent eu le grand désavantage d'éloigner les conseillers d'objectifs plus immédiats de prévention et de développement bien incarnés dans des réalités scolaires et communautaires.

Bien sûr, la thérapie de la gestalt, la bioénergie de même que la thérapie du sentiment entre autres, peuvent avoir d'intéressantes implications pour l'orientation. Encore faut-il s'assurer de les articuler et de les opérationnaliser de façon accessible et pertinente dans le processus d'orientation. Il faut peut-être aussi se demander si ces choix théoriques de systèmes thérapeutiques sont les plus appropriés et valides en fonction d'objectifs d'orientation dans un contexte bien précis. Plus généralement cette question nous ramène à l'examen de l'efficacité de nos interventions. Cette question déborde largement les objectifs de cet article, qu'il nous suffise de souligner l'importance de cette interrogation dans un contexte de rentabilisation de services.

Finalement, la remise en question des services d'orientation peut être aussi attribuée à l'absence de démonstration de leur efficacité et de leur rentabilité. Plusieurs conseillers n'ont pas appris à constamment évaluer leurs interventions pour en démontrer l'utilité dans une perspective d'efficience et d'efficacité. Alors que dans le passé les conseillers n'avaient à démontrer leur efficacité qu'à leurs clients immédiats, ils doivent maintenant rendre des comptes soit à des administrateurs ou à des groupes de consommateurs de plus en plus avertis. L'absence d'évaluations systématiques de la rentabilité et de l'efficacité de l'orientation en milieu scolaire la rend très vulnérable aux coupures budgétaires ou de postes. Pourtant, tout laisse croire que si le conseiller avait appris à considérer l'évaluation de ses interventions comme partie intégrante de son travail, l'efficacité et l'efficience de ses services auraient pu être établies.

Il est facile, après coup, d'observer qu'il est regrettable que pendant les années de vaches grasses, les conseillers n'aient pas su donner des fondements théoriques et pratiques articulés et solides à l'orientation dans leur milieu. Le défi est maintenant immense. Il s'agit non seulement de démontrer sa rentabilité mais peut-être bien au préalable de savoir qui nous sommes ou qui nous sommes devenus et qui nous voulons être. Face aux défis des années quatre-vingts, il m'apparaît des plus pertinent de réfléchir sur ce qui a constitué les fondements et les contributions les plus originaux de l'orientation à la société.

Un retour aux sources

Dans un contexte socio-économique qui mettait en péril le développement harmonieux de la personne au début du siècle, l'orientation a été créée pour défendre de façon concrète des objectifs de promotion de la personne. Par la suite, l'orientation a connu des étapes importantes de croissance qui lui ont permis de se faire connaître, en particulier, par ses approches privilégiant la prévention et les perspectives développementales. Plutôt que de se définir par la maladie, l'orientation a constamment souligné l'importance d'aider la personne à se développer, à résoudre ses problèmes, à faire des choix et prendre des décisions à partir de ses ressources.

Dans la conjoncture actuelle, il m'apparaît important de souligner certains postulats qui soutiennent la pratique, la théorie et la recherche en orientation et qui ont caractérisé le plus clairement les contributions de l'orientation. Face aux années quatre-vingts, un examen des éléments clés de l'orientation semble des plus pertinents.

1) L'orientation préconise que la solution aux problèmes réside dans l'interaction des forces de l'environnement et des conditions dynamiques intrapsychiques. Ce déterminisme réciproque de l'environnement et de la personne est certes la pierre angulaire de toute approche d'orientation. Les conseillers aident souvent les individus à acquérir les habiletés nécessaires pour comprendre, évaluer et s'adapter positivement aux influences de leur milieu. C'est d'ailleurs dans cette perspective que le conseiller conçoit essentiellement son travail dans des approches systémiques, en tenant compte des personnes significatives dans la vie de la personne.

2) L'orientation se veut avant tout un projet psycho-éducatif dans lequel les problèmes sont conçus en fonction de déficits en termes d'habiletés sociales, émotives et comportementales plutôt que comme des symptômes de maladie. C'est donc d'abord dans une perspective de santé, de ressources et d'hygiène-logie que travaille le conseiller d'orientation.

3) Les personnes sont constamment impliquées dans des étapes développementales de vie. Conséquemment, l'intervention est formulée en fonction du niveau de développement de la personne.

4) Finalement, l'orientation vise à aider les personnes à s'aider elles-mêmes en développant leurs propres stratégies d'adaptation.

L'examen de ces principes fondamentaux nous permet de constater que l'orientation se veut non seulement une pratique bien incarnée dans son milieu, qui appuie sa démarche sur les aspects positifs de la personne mais, plus encore, une démarche systématique d'enseignement d'habiletés de vie et d'adaptation.

L'analyse des défis socio-psychologiques et économiques des années quatre-vingts, comme par exemple les problèmes multiples reliés à l'inflation, au monde du travail, les problèmes de la famille, du couple, la condition féminine et masculine, l'importance des valeurs, le troisième âge, etc., viennent souligner l'importance et la pertinence des approches préventives, développementales et de promotion de la personne. Les années quatre-vingts, de par leurs contraintes socio-économiques multiples ne sont pas sans rappeler les conditions qui ont amené la création et le développement de l'orientation au début du siècle.

Il m'apparaît urgent que le conseiller retrouve toute la force de son identité en faisant un retour à ses sources les plus vives. Cette identité du conseiller d'orientation pourrait par exemple s'articuler dans un premier temps en fonction d'un rôle de « disséminateur » d'habiletés multiples de vie dans des perspectives positives, éducatives de santé mentale, de choix et de prise de décisions. Ce rôle pourra prendre la forme parfois d'enseignement et parfois de consultation. Cette contribution devient d'autant plus réaliste que l'orientation et le counseling ont développé au cours des années toute une gamme de programmes systématiques d'habiletés de communication, de prise de décision, de formation au parentage, de formulation de plans de vie, de clarification de valeurs, de conscientisation du sexisme et du racisme, d'éducation affective et morale, etc.

Il est regrettable que ces multiples programmes ne se soient pas suffisamment développés dans nos écoles et dans nos institutions sociales. Par de tels programmes, le conseiller peut donner à ses interventions un caractère articulé, accessible et systématique, s'appuyant sur des connaissances psychologiques et éducationnelles qui soulignent les aspects positifs de la personne.

Un deuxième élément crucial de l'identité du conseiller pourrait consister dans des approches

envisageant constamment le changement individuel dans son contexte socio-économique et politique. Le conseiller semble s'être un peu écarté de cette voie en consacrant près de 83% de ses énergies au changement individuel pris isolément. Pourtant, les origines mêmes de l'orientation ont été marquées par les conditions socio-économiques de l'époque. L'utilisation de l'expertise du conseiller avec ses multiples programmes systématiques d'interventions prendra toute sa pertinence et sa signification en tenant compte en particulier des conditions socio-économiques qui l'entourent. C'est ici que le postulat du déterminisme réciproque de l'environnement et de la personne prend toute sa signification. Un des défis des années quatre-vingts sera sans doute de continuer l'opérationnalisation de ce postulat en termes concrets de services et de programmes. Il est presque permis d'affirmer que d'une telle entreprise dépendra essentiellement l'avenir de l'orientation. Il est à espérer qu'une telle problématique amènera le conseiller à se

pencher plus attentivement sur l'étude des aspects psychologiques du travail et ses implications pour l'orientation.

D'autre part, nos connaissances sur le développement de la personne et les contingences évolutives de l'environnement invitent à situer le processus d'orientation selon de nouveaux paramètres. Cette réflexion déjà bien amorcée, a amené certains auteurs à souligner l'importance d'envisager l'orientation dans une perspective de développement de la personne et d'acquisitions d'habiletés de vie en fonction de forces environnementales et d'apprentissage d'habiletés correspondantes comme les habiletés de communication, de prise de décisions, d'exploration de soi face aux valeurs, aux préjugés, aux rôles sexuels, aux changements sociaux, etc. Dans une telle perspective d'apprentissage, le choix de carrière et le processus d'orientation prennent une signification intégrée à la vie même de la personne.

L'orientation ; service essentiel

Si les conseillers d'orientation savent effectuer un retour articulé aux sources mêmes de leur discipline, comme nous l'avons explicité précédemment, ils pourraient bien devenir des professionnels dont les services deviendront essentiels pour faire face aux multiples répercussions des conditions socio-économiques des années quatre-vingts, tant au plan du monde du travail que du monde scolaire.

Qui est le mieux préparé pour aider de façon intégrée et préventive l'individu à faire face aux problèmes du monde du travail ? Qui peut le mieux aider l'individu dans son cheminement scolaire et social à se développer harmonieusement tout en apprenant des habiletés nécessaires pour s'adapter continuellement aux multiples exigences de la vie ?

Il semble bien que les années qui viennent amèneront de sérieux problèmes d'adaptation dans le monde du travail qui toucheront la plupart des gens. Considérant l'importance du travail sous ses multiples formes dans la vie des gens, les services que pourrait offrir l'orientation dans des perspectives nouvelles lui attribueraient une fonction cruciale dans la société.

Plus globalement, la recherche de la qualité de la vie dans un monde trop souvent déshumanisant pourrait faire de l'orientation une discipline de choix dans l'oeuvre préventive et éducative du développe-

ment de la personne. En effet, les principes et les méthodes de l'orientation présentent beaucoup de pertinence dans cette perspective.

Essentiellement, je fais l'hypothèse que l'orientation pourra devenir un service essentiel dans les années '80 aux conditions suivantes:

Type d'intervention

- 1) que les conseillers fassent un retour articulé aux sources vives de leur discipline, en particulier à leurs connaissances pratiques et théoriques touchant le développement humain, la psychologie des carrières et du travail et la mesure ;
- 2) que l'utilisation et le développement de méthodologies systématiques et opérationnalisées d'habiletés multiples (communication, solution de problèmes), soient au coeur du travail du conseiller ;
- 3) que les perspectives développementales et préventives soient privilégiées ;
- 4) que toute intervention d'orientation soit conçue en fonction du déterminisme réciproque de l'environnement et de la personne ;
- 5) que l'évaluation des interventions soit partie intégrante de tout acte d'orientation.